Mercredi 19.10.16 | 49e année | N° 32

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Une énergie positive pour Neuchâtel !

Conseiller communal depuis 2009, je suis convaincu que les villes ont un rôle clé à jouer pour établir une société plus juste, solidaire, respectueuse de l'être humain et de l'environnement.

Mon engagement repose sur la volonté d'apporter un souffle positif, basé sur les valeurs de respect et de liberté. Je privilégie le dialogue et l'action, tout en favorisant la participation la plus large possible des citoyennes et des citoyens à la vie et au développement de notre ville, Neuchâtel.

Mon vœu est de contribuer à faire vivre une démocratie vivante et innovante, riche de la diversité de ses membres et de leurs qualités.

Amoureux de Neuchâtel et citoyen du monde, je suis résolument prêt à poursuivre ma mission, avec passion et conviction.

Les quatre prochaines années permettront de réaliser de nombreux projets qui ont mûri durant la présente législature.

Je pense en particulier aux coopératives solaires et aux potagers urbains, à l'aménagement des rives et des Jeunes-Rives, au développement des quartiers de la ville dont Serrières et Monruz, à la construction de logements pour les familles et les personnes âgées, ainsi qu'à la valorisation du centre-ville de Neuchâtel, véritable cœur de notre cité !

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement

Trois nouvelles saveurs de chocolat seront à déguster lors de la 3e édition de Chocolatissimo. • **Photo : Stefano Iori**

Chocolaterie éphémère

Le Péristyle de l'Hôtel de Ville prendra des allures de chocolaterie du 5 au 12 novembre à l'occasion de la 3e édition de Chocolatissimo. Organisé par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec de nombreux partenaires, l'événement met à l'honneur le patrimoine chocolaté neuchâtelois. Neuf chocolatiers de la région montreront au public leur savoir-faire au travers de démonstrations, d'ateliers pour enfants, et évidemment de dégustations.

Chocolat au lait noix de macadamia & piment d'Espelette, chocolat noir caramel/fleur de sel et chocolat au lait pistache/jasmin : les trois nouvelles saveurs de l'édition 2016 ont été dévoilées mardi en conférence de presse. Pour la deuxième année consécutive, les neuf chocolatiers de l'Association Chocolatissimo ont confectionné des plaques de chocolat qui seront mises en vente durant l'événement. Les visiteurs pourront ainsi repartir avec un produit du terroir. «L'événement constitue un important atout de promotion touristique. Nous souhaitons faire rayonner Neuchâtel loin à la ronde au-delà des frontières communales», indique Thomas Facchinetti, directeur du Tourisme.

Des œuvres d'art à déguster

Les visiteurs sont avertis, ils en prendront plein les papilles ! Le péristyle accueillera tous les jours des événements gratuits et 100% chocolatés. Le public participera à la construction d'œuvres d'art avec quatre teintes de chocolat. Ces tableaux à base de pixels chocolatés seront exposés, puis dégustés. La relève n'est pas en reste : 37 apprentis du CPLN présenteront leurs travaux lors d'un concours de pièces montées. «Il s'agit d'une opportunité pour ces jeunes de montrer leur travail à un large public dans l'espace emblématique du Péristyle», relève Lena Brina, déléguée au tourisme et coordinatrice de Chocolatissimo. Véritable coup de cœur de la programmation, le théâtre du Passage propose un voyage musico-théâtral avec la compagnie «Entre le Ziste et le Zeste». L'embarquement aura lieu mercredi 9 novembre à 12h15 dans la grande salle du Passage. (ak)

- **Programme complet sur www.chocolatissimo.ch**

3

Depuis janvier, les Parcs et promenades n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour traiter.

9

Le Musée d'ethnographie a reçu en legs une collection de statuettes et masques africains de Rudolf Schindler.

16

A la découverte des fresques qui font revivre « Neuchâtel à la Belle Epoque » sur les murs de la ville.

A la rencontre des auteurs BD
Le 22 octobre 2016

9h – 12h
Dédicaces et rencontres (Janry, Batem, Marc Hady, Dan,...)
14h – 18h
Performance live des auteurs
22h
Concert au Bar King du Boy's Band Dessinée

9th Art Gallery / Librairie Apostrophes
5, rue du Seyon – Neuchâtel
032/7210465 - info@9th-art.swiss

Vente aux enchères BD
23 octobre 14h

Exposition des lots
le 21 et 22 octobre

DrouotLIVE.com

Dans ce numéro

Prix Farel

La 26e édition du Festival international du film à thématique religieuse se tient ce week-end au cinéma Bio. L'entrée est libre. Pas moins de 34 films sont au programme, dont, pour la première fois, des œuvres de fiction.

Page 4

Bye-bye la compagnie

Hébergé provisoirement au faubourg de l'Hôpital en raison de travaux de rénovation, le Centre d'art Neuchâtel (CAN) questionne la notion de travail dans l'art dans une exposition collective qui sera jalonnée de performances.

Page 5

Temple du Bas

Le Conseil général se prononcera lundi sur un crédit de 6,4 millions de francs pour assainir et réaménager le Temple du Bas à l'horizon 2019. A l'ordre du jour figure également un important legs de statuettes et masques africains au profit du Musée d'ethnographie.

Pages 8-9

Beaux livres

En panne d'idée de cadeau? Le Jardin botanique de Neuchâtel vient d'éditer, coup sur coup, deux ouvrages touchant à différents domaines d'activité de l'institution: la botanique, l'histoire de l'évolution des plantes et la paléontologie. Son directeur, Blaise Mulhauser, nous les présente.

Page 10

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 octobre 2016.

Les responsables des Parcs et promenades expliquent pourquoi la Ville n'utilise plus de produits chimiques

Traitement 100% biologique au cimetière de Beauregard, automne 2016. • **Photo: Stefano Iori**

Et la nature respire à nouveau

Depuis le début de l'année, le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel n'utilise plus aucun pesticide ni engrais chimique. Cette politique «zéro phyto» s'inscrit dans une politique écologique qui vise à préserver tant l'environnement que la santé humaine.

«Autrefois, on planifiait des traitements chimiques préventifs à date régulière, c'était la norme. Aujourd'hui les lignes ont bougé, on a pris conscience de la nocivité de ces produits pour l'homme et l'environnement». Vincent Desprez est bien placé pour parler de cette évolution des mentalités, lui qui a débuté sa carrière au Service des parcs et promenades dans les années 90, avant d'y revenir en tant que chef du service depuis le 1er septembre 2016. Car son entrée en fonction coïncide avec une nouvelle politique, celle du «zéro phyto», mise en œuvre par son prédécesseur Jean-Marie Boillat depuis début janvier de cette année. Au placard, donc, les produits phytosanitaires – pesticides, insecticides et fongicides qui ont tendance à épuiser les sols – et bienvenue aux traitements biologiques et à une approche plus respectueuse de l'environnement.

Montrer l'exemple

La politique du «zéro phyto» dans les espaces verts des villes est une véritable révolution qui atteint de plus en plus de collectivités publiques. En Suisse romande, Lausanne a commencé ses premiers essais en 2014, Genève fixe son objectif zéro phyto à 2021, tandis qu'en France, une loi nationale bannit leur usage dans les villes dès 2017. Au niveau fédéral il n'y a pas de loi contraignante, bien que l'Office fédéral de l'environnement incite à réduire l'usage de ces produits. «A Neuchâtel la politique "zéro phyto" s'inscrit notamment dans le cadre du programme Nature en ville, qui vise à augmenter la diversité des milieux naturels. En tant que collectivité, c'est à nous de montrer l'exemple», explique Vincent Desprez.

Fini de ripoliner le gazon

En l'absence de ces redoutables produits, doit-on s'attendre à voir proliférer les parasites dans nos parcs? «Zéro phyto ne veut pas dire zéro traitement! répond sa collègue Françoise Martinez, ingénieure agronome au sein du bureau technique. Depuis le début de l'année nous utilisons des produits biologiques avec parcimonie. Les employé-e-s qui les utilisent doivent, par précaution, revêtir des combinaisons avec masque et gants. Bien que les risques pour la santé soient moindres, il vaut mieux éviter le contact avec la peau, ne serait-ce que pour des éventuels problèmes d'allergie.»

Avec la philosophie zéro phyto, c'est aussi un métier qui change, en mieux. «Au lieu d'exécuter des traitements préventifs dans les parcs, les horticulteurs-trices sont formés pour prodiguer d'autres soins, et surtout à observer la nature. L'objectif est de pouvoir intervenir, si nécessaire, au juste moment», explique Françoise Martinez, qui estime, de concert avec son chef de service, que les professions de terrain ont un rôle important à jouer qui doit être valorisé: «Nous cherchons à retrouver un certain savoir-faire ancestral, le bon sens du jardinier.»

Une des conséquences visibles de ce changement de cap, c'est le traditionnel côté «propre en ordre» des espaces verts. «En arrêtant d'épuiser les sols par des produits phyto, en cherchant à rétablir un équilibre écologique, on doit admettre que le talus à côté de l'école ne sera pas tondu au millimètre. Qu'il y aura parfois un peu de mousse au bord d'un chemin piétonnier bitumé. Qu'on ne mettra plus enfin une rangée d'arbres identiques au bord de la route, qui risquent d'attraper tous la même maladie en peu de temps!» conclut Vincent Desprez. Ces principes de la gestion différenciée sont au cœur de cette façon respectueuse d'appréhender la nature en milieu urbain. En lui permettant de respirer à nos côtés. (eg)

Festival de films à thématique religieuse les 21, 22 et 23 octobre au cinéma Bio

La fiction entre au Prix Farel

Le Festival international du film à thématique religieuse au terme duquel seront décernés les Prix Farel 2016 se déroulera de vendredi à dimanche à Neuchâtel. Pas moins de 34 films suisses, français, italiens, belges, sénégalais, israélien et canadien seront projetés au cinéma Bio. L'entrée est libre et le public bienvenu à cette 26e édition qui comprend pour la première fois une catégorie fiction.

Que signifie espérer quand le chaos terroriste advient ? Une question que pose la réalisatrice Audrey Lasbleiz dans son moyen-métrage projeté vendredi soir au Bio. • Photo : sp

Les films en compétition évoquent des sujets graves comme l'espérance nécessaire après les attentats de Paris ou les espoirs et découragements de réfugiés chrétiens irakiens ayant fui Daech. Mais ils peuvent aussi se révéler plus légers lorsqu'ils racontent le parcours du balayeur à la rose de Fribourg ou l'histoire inventée d'un richissime Marocain qui veut ériger un mausolée à la mémoire de son épouse à… Valangin. Parmi les fictions, «Ma femme est pasteur», la web série qui raconte avec humour les aventures d'un couple atypique, et «Blind date à la juive» ou l'histoire de Marie-Lou, malheureuse en amour, qui décide d'épouser un Juif pratiquant pour s'en sortir, devraient s'attirer les faveurs des spectateurs ! Au total, ce sont sept courts-métrages, neuf moyens-métrages, treize longs-métrages et cinq fictions que le public pourra découvrir durant trois jours dans les excellentes conditions offertes par le cinéma Bio.

Lieu de rencontres et d'échanges

Le Prix Farel se déroule tous les deux ans à Neuchâtel depuis 1967 et récompense les meilleurs films et émissions télévisées à thématique religieuse. Ce festival constitue un lieu privilégié de rencontre entre professionnels mais permet également au public de dialoguer avec les réalisateurs et de participer à des débats animés cette année encore par le journaliste et critique Christian Georges.

Jury international

Pas moins de 34 films seront en compétition au cinéma Bio vendredi 21 octobre, de 9h à 22h, samedi 22, de 9h à 22h et dimanche 23, de 9h à 13h. La cérémonie officielle publique de remise des prix débutera dimanche à 14h30. Un jury international présidé par la réalisatrice, écrivaine et photographe Dominique de Rivaz décernera quatre prix (un par catégorie) à l'issue du Festival. Le public pourra lui aussi désigner son film préféré. Les lauréats toucheront un chèque de 3'000 francs ainsi qu'un trophée réalisé pour le Prix Farel par le regretté Marcus Egli, artiste zurichois établi dans le Jura neuchâtelois disparu cet été.

Avec le soutien actif de la Ville

Le Prix Farel est organisé depuis 2006 par une association que préside Cyril Dépraz, journaliste, producteur à la RTS et responsable du Service protestant de télévision pour Médias-Pro. Son comité comprend des représentants des communautés protestante et catholique ainsi que de la Ville de Neuchâtel. L'Association du Prix Farel à laquelle chacun peut adhérer bénéficie du soutien financier de la Loterie romande, de la RTS, de la Ville et de l'Etat de Neuchâtel ainsi que de Médias-Pro et Cath-Info. Programme détaillé et horaire des projections sur www.prixfarel.ch. (pn)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), mercredi 9 novembre, de 12h15 à 13h30, visite des coulisses du Musée d'art et d'histoire organisée par l'atelier des musées. Une opportunité de découvrir la collection Suchard-Tobler aux Galeries de l'histoire. Inscriptions au 032 717 75 02 ou par courriel : direction.culture-sports-tourisme.neuchatel@ne.ch.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier «l'art au hasard», samedi 29 octobre, de 14h à 16h30, pour les jeunes dès 16 ans et les adultes. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18;
- atelier de gravure pour tous, dès 16 ans, dimanche 30 octobre, de 11 à 17 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18;
- atelier «Portrait», pour les 4 à 6 ans, en duo, mercredi 16 novembre, de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, mercredi 23 novembre, de 14h à 16 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

Contes sur les animaux, pour petits et grands, dimanche 23 octobre à 10h30. Pas d'inscriptions, entrée libre.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier «Enquête au musée», pour les 4 à 6 ans, le 19 octobre, de 15h30 à 17h. Informations complémentaires au 032 717 79 18.
- atelier «Tous à l'eau !», pour les 4 à 6 ans, le 2 novembre, de 13h30 à 15h, et pour les 7 à 10 ans, de 15h30 à 17h. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7.

L'atelier des musées organise l'événement suivant :

- atelier «Au fil des saisons», pour les 4 à 6 ans, les 9, 23 et 30 novembre, de 14h à 15h30. Pour les 7 à 10 ans, le 16 novembre, de 14h à 15h30. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Tour de Diesse, Galerie d'Art (rue du Château 6), jusqu'au 22 octobre de Maricela Salas Rico S., peinture, et Alessandra, dessin. Informations complémentaires sur www.tourdediesse.ch.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 octobre, exposition de toiles d'Anaïs Laurent et de sculptures en grès d'Isabelle Vrolixs.

Divers

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), samedi 5 novembre de 9h à 13 heures, vente de livres et de jeux d'occasion. Informations complémentaires au 032 725 10 00.

L'actualité culturelle

Harpe et musique française

Pour leur deuxième concert de la saison, Les Chambristes ont invité Line Gaudard, harpiste solo de l'Orchestre symphonique de Berne, pour un programme entièrement consacré à la musique française. Après un trio pour basson, violon et violoncelle de François Devienne (1759-1803), un compositeur méconnu surnommé le «Mozart français», le public pourra entendre deux œuvres pour harpe, flûte et cordes: la *Sérénade opus 30* d'Albert Roussel (1869-1937) et une sonate de Claude Debussy (1862-1918), à propos de laquelle le compositeur lui-même écrivait, avec l'humour ravageur qu'on lui connaît: «C'est affreusement mélancolique et je ne sais pas si l'on doit en rire ou en pleurer, peut-être les deux?».

Les Chambristes & Line Gaudard jouent Devienne, Debussy et Roussel: dimanche 23 octobre à 11h15 à la chapelle de la Maladière. Entrée libre, collecte. Renseignements: www.leschambristes.ch.

Contes chocolatés

L'espace socio-culturel Le Balkkon, près de l'Eglise rouge, accueille ce week-end la conteuse neuchâteloise Caroline Cortès, pour un spectacle gourmand joliment intitulé «Ondes de choc». C'est un grand jour pour Charlotte, qui inaugure sa nouvelle chocolaterie. Une foule d'accros au cacao se presse aux portes ouvertes: chacun ses manies, chacun sa gourmandise, chacun son secret… Un spectacle qui met du baume au cœur, mais aussi au corps puisqu'il sera suivi d'une dégustation de chocolat, comme il se doit!

«Ondes de choc», de Caroline Cortès: samedi 22 octobre à 20 heures au Balkkon, rue de l'Eglise. Entrée libre, chapeau. Réservations: 078 818 74 39.

Visarte en fête

Pour célébrer ses 150 ans d'existence, la Société suisse des artistes visuels, Visarte, organise différentes manifestations pour parler de la place de l'artiste en Suisse. A Neuchâtel, le coup d'envoi sera donné la semaine prochaine, par une conférence de la juriste Tatiana Pavliucenco sur le «droit de suite», un droit reconnu depuis 2006 au sein de l'Union européenne qui permet aux artistes de toucher une petite partie du bénéfice lors de la revente d'une œuvre sur le marché de l'art. Alors que la Suisse ne reconnaît pas ce droit, quelles sont les perspectives? Les festivités se poursuivront en novembre, par une conférence sur l'art public en ville de Neuchâtel et une exposition à la Bibliothèque publique et universitaire avec des œuvres de différents artistes membres de Visarte Neuchâtel.

Conférence sur le droit de suite en Suisse: mercredi 18 octobre à 18h30 au Musée d'art et d'histoire. Programme des manifestations sur le site www.visarte.ch.

Le Centre d'art Neuchâtel questionne la notion de travail dans l'art dans une exposition collective

«Bye-bye la compagnie»

Hébergé provisoirement au faubourg de l'Hôpital en raison de travaux de rénovation, le Centre d'art Neuchâtel (CAN) questionne la notion de travail dans l'art dans une exposition qui verra une vingtaine artistes – dont les Neuchâtelois Sébastien Verdon, Renaud Loda et Massimiliano Baldassari – intervenir sous des formes les plus diverses durant trois mois. Son nom? «Bye-bye la compagnie».

Outre cette œuvre, l'artiste Sacha Béraud réalisera plusieurs performances pour la nouvelle exposition du CAN, dont un cours de codage informatique gratuit pour les femmes. • Photo: Stefano Iori

Devisés à 700'000 francs, les travaux en cours au CAN à la rue des Moulins consistent principalement en l'installation d'un ascenseur qui permettra d'accéder aux salles d'exposition sans avoir à gravir l'escalier, pour le moins raide. «Le principal problème était notre monte-charge. Vétuste, il devenait extrêmement dangereux», souligne le directeur du CAN Arthur de Pury, qui se félicite de la rénovation entreprise par la Ville de Neuchâtel, propriétaire des lieux. «C'est une marque de soutien pour nos activités.» Des toilettes seront par ailleurs installées.

Relogé jusqu'à la fin du chantier dans des locaux loués par la Ville au faubourg de l'Hôpital 9, le CAN a invité une vingtaine d'artistes d'ici et d'ailleurs à participer à une exposition sur la notion de travail dans l'art, mais sans obligation de produire une œuvre. «Chacun était libre de réagir comme il l'entendait», explique Arthur de Pury. Performances, installations, conférences, œuvres: les réponses ont été très diverses… et parfois surprenantes. A l'instar du Français Bruno Botella, qui s'est propulsé chef comptable de l'exposition, ou du collectif suisse FEC, qui invite les artistes de «Bye-bye la compagnie» à l'aider à éponger une ancienne dette en renonçant à leur cachet sur le blog ouvert par le CAN pour discuter du partage du budget. Une performance en soi! (ab)

Pour se tenir informé des évènements qui ponctueront l'exposition jusqu'au 15 décembre, il est conseillé de s'inscrire à la newsletter du CAN ou de consulter régulièrement le site www.can.ch.

Chronique culturelle

Belle Mélodie

L'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN) a ouvert dimanche au Temple du Bas sa nouvelle saison de la plus magistrale des façons. La pianiste prodige Mélodie Zhao, 22 ans, a enchanté le nombreux public impatient de retrouver son orchestre après quatre mois de silence. Cette «étoile montante» – dixit Alexander Mayer, le chef charismatique de l'ESN – a séduit à la fois par sa fougue, son toucher exceptionnel, sa virtuosité et un ressenti étonnant pour une si jeune artiste. Ce qui est fascinant, c'est de voir à quel point la musique semble transfigurer l'artiste. Cette fille bien comme les autres lorsqu'on la croise dans le foyer rayonne de beauté et de grâce assise derrière son piano et illumine la salle de sa présence. Le concert avait commencé avec Frank Martin – un ami de l'ESN et habitué de ses programmes – et s'est terminé avec la Symphonie N° 2 de Schumann très plombée par la dépression qui affectait le musicien lors de sa composition. Et entre deux ce joyeux concerto pour piano de Grieg magnifié par Mélodie Zhao bien partie pour briller longtemps au firmament des pianistes! Concert redonné le 29 octobre à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

Patrice Neuenschwander

Publicité

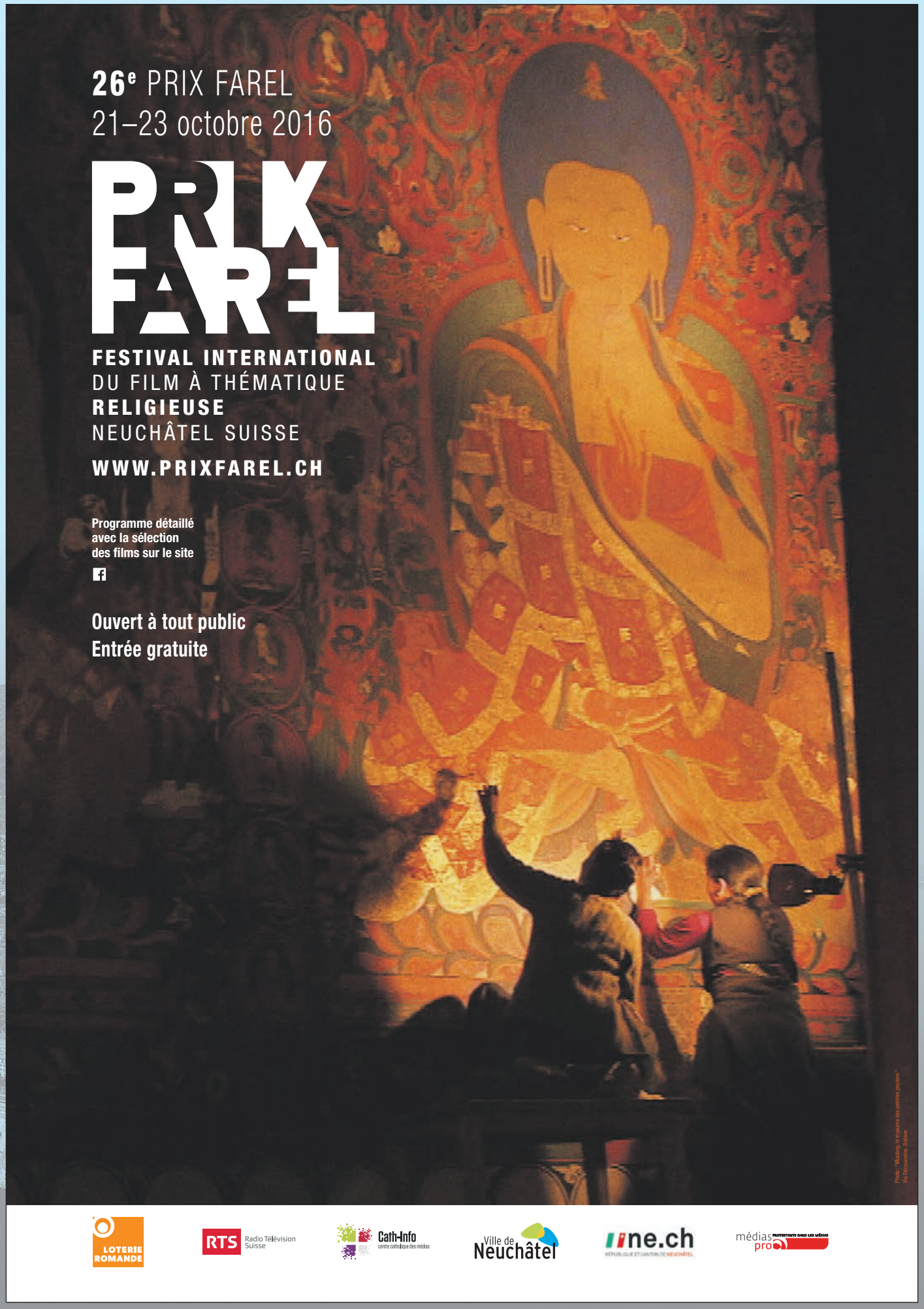
26e PRIX FAREL
21–23 octobre 2016
PRIX FAREL
FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM À THÉMATIQUE
RELIGIEUSE
NEUCHÂTEL SUISSE
WWW.PRIXFAREL.CH
Programme détaillé
avec la sélection
des films sur le site
Ouvert à tout public
Entrée gratuite
LOTERIE ROMANDE
RTS Radio Télévision Suisse
Cath-Info
centre catholique des médias
Ville de Neuchâtel
ne.ch
médias pro

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Une efficacité à relativiser

Dans le domaine de l'énergie, c'est à cette époque de l'année que la Confédération et les cantons publient le bilan de leurs programmes d'encouragement pour l'année écoulée. Depuis l'an 2001, le moment est toujours très attendu des spécialistes. C'est en effet l'occasion de faire le point sur les politiques énergétique et climatique du pays, et plus particulièrement de quantifier leurs efficacités.

En Suisse, aujourd'hui, notre consommation de combustibles et de carburants génère plus de 35 millions de tonnes de CO_2 par année. • **Photo : archives**

A la lecture du rapport de l'Office fédéral de l'énergie «Analyse de l'efficacité des programmes cantonaux d'encouragement – Résultats de l'enquête 2015», je relèverais quelques chiffres clefs. En 2015, les cantons ont dépensé 103 millions de francs dans le cadre de leurs programmes d'encouragement, principalement en faveur des énergies renouvelables, de la rénovation de bâtiments existants et d'optimisation de nouvelles constructions. Un niveau d'investissement remarquablement élevé selon l'auteur du rapport.

Et qu'en est-il des effets de ces programmes d'encouragement ? Les chiffres, très complets et très détaillés, sont exprimés de manière assez surprenante en valeur cumulée sur toute la durée de vie des installations mises en place, durée prise à 40 ans ! Ainsi, l'efficacité du programme au niveau de la réduction des émissions de CO_2 est donnée à 1,62 millions de tonnes. L'auteur du rapport juge ce résultat de remarquable.

Apporter la confusion

Mais pourquoi déterminer l'efficacité du programme en 2015 en cumulant les réductions des émissions de CO_2 qui seront réalisées au cours des 40 prochaines années, soit entre 2016 et 2055 ? C'est à peu près comme si dans le domaine du social, plutôt que de parler d'un salaire minimum de 4'000 francs par mois, on définissait un revenu cumulé sur toute la vie active du travailleur, grandeur qui vaudrait 2'250'000 francs. Voilà un excellent moyen d'apporter la confusion dans le débat, comme s'il s'agissait de laisser entendre qu'un travailleur pauvre est riche.

Car si l'on revient à notre problématique environnementale, la soi-disant remarquable diminution de 1,62 millions de tonnes de CO_2 obtenue en 40 ans représente en réalité 0,04 millions de tonnes chaque année. Pas de quoi être très optimiste. C'est que l'objectif de l'actuelle loi fédérale sur le CO_2, qui vise une réduction de 20% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, exige très exactement un effort 15 fois supérieur à ce qu'ont fourni les programmes cantonaux d'encouragement en 2015. Cessons donc de nous faire plus beaux que ce que nous sommes !

C.T.

La Ville jeune

Case à chocs, samedi 22 octobre, dès 22h, concert de Koreless, Pional, Elektro Guzzi, Dj Rize. Tarifs : CHF 10.–, avant minuit. Prélocations : CHF 15.–.

La Ville sportive

Patinoires du Littoral
Les horaires sont les suivants : du 19 au 21 octobre, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey, de 13h45 à 16h15. Samedi 22 octobre : patinage, de 13h45 à 16h30 et hockey de 14h à 16h. Dimanche 23 octobre : patinage de 10h15 à 12h. Hockey de 12h15 à 13h45, patinage de 13h45 à 16h30.

Football
Terrain du Chanet naturel
Vendredi 21 octobre à 18h30, Xamax FCS – Team Bas-Lac, Juniors D
Vendredi 21 octobre à 20h30, Neuchâtel City – Lusitanos, 3e ligue
Samedi 22 octobre à 10h, Xamax FCS – Bienne, M-14
Samedi 22 octobre à 12h30, Xamax FCS – Team Jura, M-13
Terrain du Chanet synthétique
Samedi 22 octobre à 9h, Xamax FCS – Colombier, Juniors D
Lundi 24 octobre à 20h45, Ghost FdU – Chicken, Football corporatif
Mercredi 26 octobre à 19h15, Johnson-Johnson – Casa d'Italia, Football corporatif
Mercredi 26 octobre à 20h30, Paysagiste – Panerai, Football corporatif
Pierre-à-Bot naturel
Samedi 22 octobre à 8h, Tournoi rugby, U10 – U12
Stade de Pierre-à-Bot
Samedi 22 octobre à 15h, Xamax FCS C – Les Bois, Juniors C
Samedi 22 octobre à 17h30, Xamax FCS II – ASI Audax, 2e ligue
Samedi 22 octobre à 20h, Helvetia – Valangin, 4e ligue
Dimanche 23 octobre à 11h, Xamax FCS Fém – Châtel-St-Denis, 2e ligue fém.

Volleyball
Salle de la Riveraine
Dimanche 23 octobre à 13h, NUC 3 – TS Volley Düdingen, LN1
Dimanche 23 octobre à 15h, VBC NUC II – VBC Fribourg, LNB
Dimanche 23 octobre à 17h30, Viteos NUC – VC Kanti Schaffhausen, LNA

Basketball
Salle de la Riveraine
Samedi 22 octobre à 19h, Union Neuchâtel – Lugano Tigers, LNA

Handball
Salle de la Maladière
Dimanche 23 octobre à 10h, HBC Neuchâtel – Crissier, M15
Dimanche 23 octobre à 11h30, HBC Neuchâtel – Lausanne, M18
Salle de la Riveraine
Vendredi 21 octobre à 20h30, HBC Neuchâtel – HBC Vallée de Joux, 3e ligue

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 22 octobre à 11h30, HC Université Neuchâtel – Genève Futur Hockey, Moskitos Top
Samedi 22 octobre à 17h, HC Val-de-Ruz – HC Le Locle, 3e ligue
Samedi 22 octobre à 20h, HC Université Neuchâtel II – HC Le Locle, 2e ligue
Dimanche 23 octobre à 17h, HC Université Neuchâtel – HC Franches-Montagnes, Jun. A
Mercredi 26 octobre à 20h, HC Val-de-Ruz – HC Star Chaux-de-Fonds, 3e ligue

Le Conseil général se prononcera lundi sur un crédit de 6,4 millions de francs pour la rénovation du Temple du Bas

Assurer la pérennité d'un patrimoine ma

La Ville de Neuchâtel prend soin de son patrimoine. Après l'Hôtel de Ville et la Collégiale, le Conseil communal s'est penché sur un autre bâtiment emblématique de la cité : le Temple du Bas. Le Conseil général se prononcera lundi sur un crédit de 6,4 millions de francs pour assainir et réaménager ce lieu de culte et de culture. Si les élus donnent leur feu vert, les travaux débuteront à l'été 2019 afin de permettre aux différents utilisateurs de se retourner. Le chantier impliquera en effet la fermeture totale du Temple du Bas pendant une année.

Bâtiment remarquable, symbole de l'influence de la Réforme en terres neuchâteloises, le Temple du Bas a été édifié par la communauté réformée en 1695. Cette importante bâtisse sise au cœur de la zone piétonne a connu des transformations en profondeur au début des années 1970 pour devenir, en plus de sa vocation cultuelle, un outil incontournable de la politique culturelle de la Ville.

Suite à l'ouverture d'un «business center» à Marin et vu les importants travaux en cours à l'hôtel Beaulac qui amélioreront significativement le potentiel de salles de conférence à Neuchâtel, le Conseil communal a annoncé en février dernier renoncer à créer un espace de congrès au Temple du Bas, création initialement inscrite dans le programme politique 2014-2017 mais dont le coût, avoisinant les 10 millions de francs, dépassait largement l'enveloppe prévue.

L'édifice nécessite d'importants travaux. «Nous sommes aujourd'hui face à une échéance ordinaire d'entretien lourd», souligne l'exécutif qui entend non seulement assainir ce bâtiment historique classé, mais également le rendre plus fonctionnel en effectuant diverses transformations à l'intérieur. «Nous proposons de renforcer le positionnement du Temple du Bas comme infrastructure culturelle majeure dans la région, tout en préservant sa fonction cultuelle» précise Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture.

Travaux tous azimuts

Discutées et décidées en concertation avec les différents utilisateurs cultuels et culturels du lieu, les travaux porteront sur l'entier du bâtiment.

Parmi les principales transformations prévues, la rotonde à l'entrée disparaîtra au profit d'un véritable hall avec billetterie et vestiaire, qui pourra également accueillir des expositions temporaires. La scène sera dotée de nouveaux gradins escamotables et entièrement automatisés, ce qui permettra de libérer de l'espace pour les instruments et le matériel en arrière-scène. Les équipements scéniques et de régie seront par ailleurs renouvelés.

> «Nous proposons de renforcer le positionnement du Temple du Bas comme infrastructure culturelle majeure»

Au sous-sol, différents espaces de stockage seront créés, alors que le monument du Refuge, situé actuellement dans un abri antiatomique, sera déplacé dans la salle Ostervald, où il sera mieux mis en valeur.

Pour le reste, le Temple du Bas se verra offrir un lifting presque complet. Vétustes, les installations électriques, de chauffage et de ventilation seront entièrement renouvelées, alors que l'isolation du bâtiment sera améliorée. En effet, le bilan énergétique du bâtiment n'est guère satisfaisant actuellement. Les travaux apporteront d'importantes améliorations en la matière avec une réduction prévue de 70% de la consommation de gaz naturel. Les sols et boiseries seront restaurés, de même que les façades extérieures, qui seront repeintes.

Travaux en été 2019

L'ampleur des interventions prévues impliquant la fermeture totale du Temple du Bas pendant toute une année, le Conseil communal prend de l'élan en venant d'ores et déjà devant le Conseil général avec la demande de crédit. Pour la planification de leur programmation, qui se fait au moins deux ans à l'avance, les utilisateurs du Temple du Bas devront trouver une salle de remplacement. Ils doivent donc savoir le plus tôt possible à quoi s'en tenir, souligne l'exécutif, en précisant que la Ville prévoyait une enveloppe de 80'000 francs pour les aider à faire face aux frais de relogement. Si les élus donnent leur feu vert lundi, les travaux débuteront à l'été 2019, au terme des saisons musicales et du Nifff.

Divers objets d'Afrique font partie de la collection de Rudolf Schindler, proposée en legs à la Ville de Neuchâtel pour son Musée d'ethnographie. • **Photo : Alain Germond**

Le Musée d'ethnographie accueille un le

Masques et s

Le Conseil général est invité à accepter le legs d'une collection d'art extra-européen à la Ville de Neuchâtel en faveur de son Musée d'ethnographie. Il s'agit de 766 objets réunis par feu Rudolf Schindler, artiste, collectionneur passionné et autrefois directeur de l'Ecole d'arts visuels de Berne et Bienne. Des œuvres d'art qui compléteraient à merveille les collections du MEN.

La collection de Rudolf Schindler (1914-2015) se compose de statuettes et de masques extra-européens, dont une grande partie provient d'Afrique. Ces objets sont complétés par des pièces d'archéologie précolombienne, des miniatures arabo-musulmanes sur papier et des tissus coptes. «Ces pièces apportent un volet neuf aux collections du

jeur de la ville

Bâtiment remarquable, symbole de l'influence de la Réforme en terres neuchâteloises, le Temple du Bas nécessite d'importants travaux de rénovation. • **Photo : Stefano Iori**

gs de plus de 700 œuvres d'art extra-européennes

statuettes africaines pour le MEN

MEN », relève son conservateur adjoint, Julien Glauser. La qualité de la collection a immédiatement convaincu la direction de l'institution. « Constitué de 766 objets, l'ensemble présente une grande cohérence avec les pièces conservées au musée. Il vient enrichir avantageusement les collections puisqu'une grande quantité des objets du legs provient d'Afrique de l'ouest, partie du continent sous-représentée dans les réserves », détaille le rapport du Conseil communal.

Collectionneur méticuleux

« Rudolf Schindler et Verena Wälti, sa compagne, vivaient avec ces objets au quotidien. Ils étaient exposés dans toutes les pièces de la maison », indique Julien Glauser. Et de souligner : « Cette collection l'a beaucoup inspiré dans son propre travail d'artiste ». Peintre, dessinateur, graveur et sculpteur, Rudolf Schindler était avant tout un collectionneur passionné. Il a acquis ses différents objets d'art auprès d'antiquaires suisses et parisiens ou lors de ventes aux enchères. Très méticuleux, il les accompagnait d'étiquettes où figurent toutes les informations qu'il possédait à leur sujet. « Sa compagne nous a raconté qu'ils partaient souvent à Paris à bord d'une 2CV. Le collectionneur a acheté beaucoup d'œuvres lors de ces expéditions qui avaient un côté romanesque », relate Julien Glauser. Durant son existence, Rudolf Schindler a réuni des œuvres d'art autour de trois axes : les estampes japonaises, les œuvres de Ferdinand Hodler et enfin les statuettes et masques extra-européens. Les pièces des deux premières catégories ont été léguées au Musée Jenisch de Vevey.

De son vivant, Rudolf Schindler a eu contact avec le MEN en 1962 à l'occasion d'une exposition d'art précolombien. Deux de ses pièces figuraient parmi les œuvres présentées. « Dans une lettre datée du 23 janvier 1963, Jean Gabus, alors directeur du musée, le remercie de sa collaboration », indique le rapport du Conseil communal. C'est grâce à la trace de ce courrier que le notaire chargé de la succession a pris contact avec le MEN pour proposer le legs de la collection. L'estimation de l'ensemble se monte à 766'000 francs, soit une valeur moyenne de 1000 francs par pièce. « Cette proposition de legs n'est assortie d'aucune charge, ni condition particulière », précise le Conseil communal. (ak)

Nouvelle exposition en préparation

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel est actuellement fermé pour cause de rénovation. L'équipe n'est pas au chômage technique pour autant. « Ces travaux nous donnent l'occasion de faire un inventaire complet de nos collections, riches de 50'000 objets », relève Marc-Olivier Gonseth, conservateur au MEN. Un travail de titan puisque chaque objet est minutieusement documenté, nettoyé, photographié et transporté dans un dépôt extérieur. Une partie des collaborateurs prépare déjà l'exposition de réouverture de la Villa de Pury. Sous réserve de l'accord du Conseil général, certaines statues de la collection de Rudolf Schindler y seront dévoilées. Les travaux de rénovation devraient s'achever en juin prochain avec une probable réouverture des lieux en novembre 2017. En attendant cette échéance, le MEN continue de proposer divers événements. Un concert a notamment lieu dimanche 13 novembre au temple du Bas pour fêter le lancement du nouveau master en ethnomusicologie de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec le musée. Programme complet sur www.men.ch.

L'exposition du Jardin de l'évolution fait l'objet d'un magnifique livre qui vient de sortir de presse

Deux livres à cueillir au Jardin botanique

Le Jardin botanique vient d'éditer successivement deux ouvrages en lien avec ses domaines d'activité. Le premier raconte l'histoire des plantes au travers de l'évolution des organismes vivants. Le second s'intéresse à la collection paléontologique, riche de plus de 3200 fossiles, constituée par Louis Villars et léguée à la Ville de Neuchâtel pour son jardin botanique (voir encadré).

« La lignée verte constitue le fil rouge de l'ouvrage. Apparue il y a environ 140 millions d'années, elle aboutit aujourd'hui aux plantes à fleurs telles qu'on les connaît », explique Blaise Mulhauser, co-auteur du livre. • **Photo : Stefano Iori**

A classer dans la catégorie des beaux livres, le premier ouvrage explore les collections du Jardin de l'évolution. Illustré par 200 photographies, il présente des textes concis ponctués de nombreux encadrés permettant d'approfondir les relations entre les organismes vivants et les conditions environnementales de leur survie. « Nous nous sommes aperçus que les visiteurs n'avaient pas toujours toutes les clés pour appréhender le riche contenu de l'exposition permanente », indique Blaise Mulhauser, co-auteur du livre avec Jérémy Tritz. L'histoire des plantes est racontée autour de trois thématiques : la classification botanique actuelle, l'évolution des végétaux et les symbioses développées entre les différents organismes vivants.

> « La présence de fossiles apporte des arguments pour comprendre l'histoire de la botanique »

En matière de classification, l'ouvrage est on ne peut plus à la page puisqu'il intègre la dernière version de la classification des organismes vivants, mise à jour en mars dernier. « Cette 4e révision est intervenue durant la rédaction du livre. Elle révolutionne la manière de classer les organismes vivants », précise Blaise Mulhauser, par ailleurs directeur du Jardin botanique. Elle nous apprend notamment que la plante aquatique du lotus est plus proche du platane que du nénuphar. Ou encore que la plus grande fleur ainsi que la plus petite font partie de la même famille.

Aux racines de la fleur

Tantôt sous la neige, tantôt en floraison, le Jardin de l'évolution change au gré des saisons. Inaugurée en 2015 dans sa nouvelle mouture, l'exposition donne à voir quantité de végétaux. Fait assez rarissime pour être relevé, elle présente également quatre fossiles à ciel ouvert. « Les fossiles sont davantage exposés en musée alors que les jardins botaniques présentent principalement des plantes vivantes. A mon sens, leur présence dans le Jardin de l'évolution apporte des arguments pour comprendre l'histoire de la botanique », souligne Blaise Mulhauser. De la même manière, l'ouvrage se parcourt selon l'évolution des végétaux, des bactéries jusqu'aux plantes à fleurs. En plus de ravir les yeux, les photographies sont extrêmement parlantes : elles permettent de comparer les végétaux au sein d'une même famille et d'observer leurs différences.

> « On ne serait rien sans les plantes, mais elles non plus ne pourraient pas vivre sans nous »

Ensemble pour la vie

L'ouvrage raconte les relations entre les plantes, les champignons, les oiseaux et les autres organismes vivants. Une manière d'expliquer la vie et son évolution. « On ne serait rien sans les plantes, mais l'inverse est également vrai. Les plantes non plus ne pourraient pas vivre sans nous », expose Blaise Mulhauser. Parmi les nombreuses informations livrées dans cet ouvrage, on apprend entre autres qu'un groupe d'algues a donné naissance aux premières mousses en s'alliant à un champignon. « Le passage de l'eau à la terre est rendu possible grâce à une symbiose », précise le directeur du Jardin botanique. La lignée verte constitue le fil rouge du livre. Apparue il y a environ 140 millions d'années, elle aboutit aujourd'hui aux plantes à fleurs telles qu'on les connaît. « Les deux ouvrages sont à la fois très différents, mais aussi complémentaires », résume Blaise Mulhauser. Et de conclure : « Dans le livre comme dans l'exposition, nous rattachons toujours l'histoire des végétaux aux fossiles. » (ak)

Les deux ouvrages sont en vente à la Villa du Jardin botanique.

A la découverte de trésors cachés

Le Jardin botanique consacre un catalogue de 80 pages à la collection paléontologique de Louis Villars (1919-2011). Agrémentée de 120 photographies, cette publication fait suite à l'exposition « Plante ou animal ? ». « Pour perpétuer la mémoire de notre père, nous avons pris la décision de léguer sa collection à la collectivité », expliquent Denis et Michel Villars. Dans le catalogue, les deux fils racontent plusieurs anecdotes dans la biographie qu'ils dédient à leur père. Véritable passionné, Louis Villars a fouillé plus de 90 sites fossilifères principalement en Suisse et en France tout en constituant une collection de plus de 3'200 fossiles. Les deux autres co-auteurs, Camille Rieder et Blaise Mulhauser, passent en revue tous les groupes de fossiles de plantes et d'animaux. Ce catalogue est le premier d'une série consacrée aux trésors des collections du Jardin botanique. « Les publications mettront en lumière des aspects peu connus de l'institution, tant en botanique qu'en paléontologie et en ethnobotanique », relève son directeur Blaise Mulhauser. La collection de joubarbes de Claude Favarger et le très riche ensemble ethnobotanique d'outils offert par Willy Haag feront l'objet de prochaines publications.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Peter Rindlisbacher, architecte à Montagny-près-Yverdon (Swisshaus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'annexes et construction d'un immeuble d'habitation (appartements pour étudiants) à la rue des Saars 16, articles 16770 et 16769 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102674 pour le compte de Monsieur Ali Bozkaya. Les plans peuvent être consultés du 7 octobre au 7 novembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'un bâtiment et construction d'un immeuble d'habitation et d'un garage souterrain à la rue de la Dîme (53), article 1489 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102484 pour le compte de la Société Neod'Art SA. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry (bureau Michel Tanner), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'un immeuble à la rue de la Dîme 45, article 1171 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102593, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maksuti Hamdin, architecte à Neuchâtel (bureau Forbat SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'une maison familiale et d'annexes, construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Tivoli 8, article 14803 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102658 pour le compte de la Société Forbat SA. Les plans peuvent être consultés du 21 octobre au 21 novembre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Séance du Conseil général

Temple du Bas et legs au MEN

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 12 septembre 2016, à 19h30, à l'auditoire du du Collège des Terreaux. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal

16-023
Rapport d'information du Conseil communal, au sujet de la votation communale, du 5 juin 2016, relative à l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux.

16-024
Rapport du Conseil communal, concernant un legs à la Ville de Neuchâtel en faveur de son Musée d'ethnographie.

16-025
Rapport du Conseil communal, concernant l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas.

Autres objets

16-610
Interpellation du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Une sinistralité de mauvais augure ».

16-306
Motion du groupe PopVertsSol par M. Julien Binggeli et consorts, intitulée « Les assemblées citoyennes : une idée à concrétiser ».

16-307
Motion des groupes PLR, socialiste et PopVertsSol par Mme et MM. Jean Dessoulavy, Anne-Françoise Loup et Edouard Jeanloz, intitulée « Comment mieux accompagner les emballages pour les consommateurs en ville de Neuchâtel ? ».

Neuchâtel, le 5 octobre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Un spectacle à ne pas rater vendredi après-midi

Les « Sbandieratori » à la place des Halles

Des lanceurs de drapeaux florentins vont faire le show vendredi en fin de journée à la place des Halles : à l'invitation de la Société des associations italiennes de Genève, du Comites Berne-Neuchâtel et de l'Association toscane de Neuchâtel, les « Sbandieratori Ufficiali di Firenze » présenteront un spectacle qui s'annonce splendide et coloré en faisant tournoyer leurs bannières dans le ciel. Un rendez-vous à ne pas rater à 17h30. • **Photo : sp**

Bande dessinée

Une quinzaine d'auteurs de BD à Neuchâtel

La librairie spécialisée Apostrophes et la galerie 9th Art réunissent cette fin de semaine une quinzaine d'auteurs de BD renommés et organisent une vente aux enchères d'œuvres originales. Janry, Batem, Marc Hardy, Luc Brahy, Bruno Marchand, Guy Michel, Fabrizio Borrini, Nicolas Sjöstedt, Pascal Rodier, Gihef, O'Groj, Corbeyran, Dan et le Studio Cerise seront ainsi présents à Neuchâtel du 21 au 23 octobre. Les lots de la vente aux enchères seront exposés le 21 octobre dès 14h. Le lendemain, samedi 22 octobre, il sera possible d'aller à la rencontre des auteurs de 9h à 18h. Le 22 au soir, un concert du Boy's Band Dessinée est organisé au Bar King (entrée gratuite), alors que l'après-midi du 23 sera consacrée à la vente aux enchères (ici un dessin de Jean-Pierre Gibrat).

Association de quartier

Fêter Halloween à la grotte de l'Ermitage

L'Association de quartier de la Roche de l'Ermitage vous donne rendez-vous

le dimanche 30 octobre 2016, à la grotte de l'Ermitage à Neuchâtel,

pour Halloween. Un cortège aux flambeaux partira à 17h30 du giratoire de Fontaine-André, et sillonnera la forêt pour arriver près d'un chaudron de soupe. Membres : gratuit / non-membres : 3 francs. Une conteuse animera cette rencontre. Que vous soyez seul(e), en couple ou en famille, nous vous attendons nombreux avec vos déguisements les plus créatifs! Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Parcours inadapté aux poussettes. Annulé en cas de mauvais temps : le jour de l'événement, consultez notre page Facebook ou la vitrine de notre association.

La chronique « passion verte » de...

Le chagrin d'une déesse...

Luc Vincent

Pour continuer sur les fleurs que l'on peut manger, en cette fin d'automne, on peut encore trouver quelques soucis à mélanger à une salade. Dès le départ, le nom souci provient du vieux français « soulsie », qui est lui-même tiré de la racine latine « solsequia », celle qui suit le soleil. La chose est simple à observer : le souci ouvre ses capitules à l'apparition du soleil et les referme à son coucher.

Le nom latin du souci est *Calendula* en référence aux calendes qui étaient le début des mois romains ; mais une autre raison, c'est que dans le sud, on trouve le souci en fleurs tous les mois.

Bien que l'on pense que l'origine du souci est le sud de l'Europe, ces origines sauvages sont difficiles à retrouver. L'histoire de sa dispersion dans toute l'Europe a commencé au Moyen-Age, car on le cultivait souvent dans les monastères et plus tard dans les jardins des paysans. Il était vivement recommandé d'en cultiver à l'époque de Charlemagne. On trouve chez nous à l'état sauvage le souci des moissons, une petite plante annuelle, mais qui est devenue rare à cause de l'agriculture intensive.

Le transport par les fourmis

Une curiosité de notre souci, c'est le polymorphisme de ses graines : notre plante a développé une véritable stratégie de dissémination des graines. Tout d'abord, les graines du bord du capitule sont longues et munies de piquants qui peuvent s'accrocher au pelage des animaux. Par contre, les graines du centre sont plus petites et ont des formes de barque ou d'écuelle, comme cela elles pourront être emportées par la pluie ou le vent. Et les plus petites ont un crochet qui aide pour le transport par les fourmis.

Depuis la nuit des temps, le souci est utilisé comme plante médicinale, avec la médecine des signatures : une fleur jaune soigne la jaunisse et les troubles hépatiques, avec le souci, la médecine moderne n'a pu que confirmer son efficacité. En usage externe, le souci est depuis longtemps reconnu pour faciliter la cicatrisation des plaies : de nos jours on ne compte plus les pommades, savons pour adoucir la peau, à base de soucis. En Allemagne et en Hollande on a encore l'habitude d'utiliser les fleurs de soucis pour rendre le beurre plus jaune.

Dans le jardin, le souci est une plante qui pousse facilement, mais il faut éviter en été d'arroser son feuillage avec de l'eau froide, car il attrapera facilement de l'oïdium. Avec le jardinage biologique, le souci revient à la mode pour être planté en association avec des légumes, car il dégage une odeur âcre qui éloigne certains insectes.

Un peu de poésie enfin: dans le langage des fleurs, le souci a pour signification « loin de vous je suis triste ». En Orient, offrir un bouquet de soucis mélangé avec des pavots veut dire « je calmerai vos peines ».

La légende dit que c'est la douleur de Vénus qui donna naissance à la fleur de souci.

Bonnes découvertes.

L.V.

Neuchâtel en détails

La Pierre-à-Mazel servait de borne-frontière en 1537 déjà ! • **Photo : Stefano Iori**

Marquer les frontières de la ville

Simple caillou ou témoin du passé ? Le morceau rocheux d'urgonien blanc disposé à l'ouest du Laténium, à Hauterive, échappe presque à l'attention au milieu de la pelouse du parc. Il raconte pourtant une histoire vieille de 480 ans.

La Pierre-à-Mazel était autrefois un simple affleurement rocheux émergeant du lac à quelques dizaines de mètre des rives, à la hauteur de la Maladière. Elle a servi en 1537 de point de repère pour délimiter, à l'est, les grèves concédées par la comtesse Jehanne de Hochberg à la Ville de Neuchâtel. Au XIXe siècle, lors des grands travaux de remblaiement, la Pierre-à-Mazel disparaît sous les gravats, rattrapée par l'avancement des rives.

Elle reparaît avec la création, en 1924, de la place de sport de la Maladière : son sommet dépasse légèrement du sol. Mais quatre-vingts ans plus tard, la construction du nouveau stade de la Maladière empiète sur son emplacement. Pour en conserver le souvenir, les autorités décident de la déplacer. Le sommet du rocher est ainsi soigneusement découpé, avant d'être transporté dans le parc du Laténium où il marque symboliquement la frontière entre les communes de Neuchâtel et d'Hauterive.

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Conseil communal

Arrêté
concernant les ouvertures nocturnes des magasins
(Du 5 octobre 2016)

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel,

vu la loi cantonale sur les heures d'ouverture des commerces, du 19 février 2013,

vu les requêtes du Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM) du 15 août 2016, de l'Association Neuchâtel Centre du 28 août 2016 et du Commerce indépendant de détail de Neuchâtel (CID) du 5 septembre 2016,

vu la séance du 26 septembre 2016 avec tous les acteurs concernés et en vue de trouver un consensus,

vu le préavis positif du syndicat UNIA,

arrête:

Article premier. – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts:

- jusqu'à 21 heures, le jeudi 15 décembre 2016,
- jusqu'à 21 heures, le mardi 20 décembre 2016.

Art. 2. – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Une indemnité forfaitaire (minimum de 25 francs) sera payée à chaque employé(e) les soirs de nocturne jusqu'à 21 heures si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

Art. 3. – La Direction de la sécurité est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 5 octobre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Thomas Facchinetti**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Elections communales

Liste 57, Vert'libéraux

La liste N° 57 de l'élection au Conseil général de Neuchâtel est bien une liste des Vert'libéraux et n'a rien à voir avec le POP. Les deux partis ont été associés par erreur en page 9 du «Vivre la Ville» de la semaine dernière. Nous republierons toutes les listes de candidat-e-s aux Conseil communal et Conseil général dans notre édition du 2 novembre.

Autodesk fête ses 25 ans de présence à Neuchâtel

Une «Design night» avec les robots

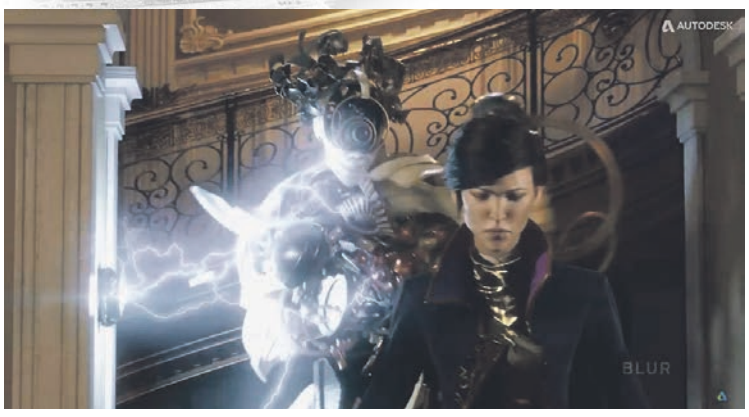

La société Autodesk donne rendez-vous aux amateurs de robots à la Case à chocs. • Photo: sp

Pour fêter le 25e anniversaire de son installation à Neuchâtel, la société informatique Autodesk, spécialisée dans la visualisation 3D, organise demain, jeudi 20 octobre, une «Design night» sur le thème des robots. La manifestation a lieu de 18h à 22h30 à la Case à chocs. Au programme, notamment, une conférence du professeur Dario Floreano de l'EPFL, qui viendra présenter son projet de nouvelle génération de robots dotés d'intelligence artificielle. Mais aussi un workshop animé par le FabLab de la Haute Ecole Arc Ingénierie, destiné à créer son propre robot. Sans oublier la possibilité de s'essayer aux activités «makers» pour toucher et mieux appréhender la robotique. Il sera aussi possible de voler comme un oiseau avec Birdly, un projet de recherche en réalité virtuelle parti de l'Université de Zurich, le tout en musique, avec The Genevan Heathen & Oliver Mental Groove. L'entrée coûte 25 francs (15 fr. pour étudiants), billeterie sur http://bit.ly/DN_CH.

Hockey sur glace féminin

Médaillées olympiques à la Maladière

La Neuchâtel Hockey Academy présente les joueuses de sa première équipe, qui évoluent en ligue A féminine, et plus particulièrement ses trois médaillées olympiques. Julia Marty, capitaine de l'équipe nationale lors des jeux de Sotchi, sera accompagnée de sa sœur Stefanie Marty et de la Jurassienne Sarah Forster. Ces héroïnes des derniers jeux olympiques d'hiver ont rapporté à la Suisse une magnifique médaille de bronze. Médailles au cou, elles seront à disposition pour des photos et des autographes

samedi 22 octobre, de 13h à 15h
au centre commercial de la Maladière à Neuchâtel.

Elles seront accompagnées par d'autres joueuses de l'équipe phare de la Neuchâtel Hockey Academy, dont plusieurs font partie du cadre de l'équipe nationale. Et pour ceux qui souhaitent les voir à l'œuvre, sur glace, elles disputeront un match à 16h30 aux patinoires du Littoral. Elles seront opposées au Ladies Team de Lugano dans le cadre du championnat de Swiss Women's League A.

Conférence du sauveteur en montagne Bruno Jelk

Le «bricoleur des cimes» à Neuchâtel

«Sauvetage en montagne: de la Suisse à l'Himalaya, les défis d'hier et d'aujourd'hui»: c'est le thème de la conférence que donnera lundi 24 octobre à 19h à l'aula des Jeunes-Rives le sauveteur valaisan d'adoption Bruno Jelk, surnommé le «bricoleur des cimes». Une conférence mise sur pied par le service des sports de l'Université de Neuchâtel et le Panathlon-Club Neuchâtel. Entrée libre.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Marianne et Claude Fornachon-Rosat, Andrée et Georges Bösch-Bernard, Marguerite et André Burger-Trummer, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Daisy et Jean-Claude Laubscher-Reymond, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage.

Quartier du Mail

Troc d'hiver samedi au collège de la Maladière

Pour la deuxième année consécutive, l'Association de quartier du Mail organise un troc de vêtements et de matériel de sports d'hiver le

samedi 22 octobre de 9h à 13h
au collège de la Maladière,
avenue du Mail 13

Pantalons, vestes, skis, lunettes, casques, chaussures, bâtons, luges, bobs, patins ou raquettes: toute personne désirant offrir une seconde vie aux affaires en bon état qui traînent dans ses armoires peut les amener le vendredi 21 octobre entre 17h30 et 19h30 au collège de la Maladière. Elles seront mises en vente le lendemain par l'association de quartier, contre le prélèvement d'une petite commission. Renseignements: www.aqm.ch.

Ferme de Pierre-à-Bot

Rétropomme fête l'automne avec le Valais

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation du public aux thématiques liées à la disparition des vergers traditionnels et à la diversité fruitière romande, Rétropomme organise chaque année sa traditionnelle fête d'automne et bourse aux arbres. Cette année, la manifestation se tiendra

du 28 au 30 octobre à Pierre-à-Bot
dans notre verger conservatoire

Le Valais sera à l'honneur, avec de nombreux exposants! Au programme, notamment, l'exposition et la dégustation de plus de 250 variétés de pommes et poires, la vente de plus de 80 variétés d'arbres fruitiers différents, des jeux, des animations pour petits et grands, sans oublier la présence de plusieurs associations comme Rage de Vert, Sorbus ou la Coopérative de la Bor.

Semaine du 19 au 25 octobre 2016

Trois sorties cinéma

Mal de pierre

En compétition au dernier festival de Cannes, le nouveau film de Nicole Garcia («Place Vendôme», «Un Balcon sur la mer») réunit pour la première fois à l'écran Marion Cotillard et Louis Garrel. Adapté librement d'un roman de Milena Agus, il raconte, sur deux décennies, la vie de Gabrielle, une jeune femme en quête d'amour absolu emprisonnée dans un mariage arrangé avec José, ouvrier agricole saisonnier. Envoyée en cure thermale pour soigner ses calculs rénaux – son «mal de pierres» – elle rencontre André, un lieutenant blessé dans la guerre d'Indochine, qui fait renaître en elle cette urgence d'aimer. | **Studio**

Ma vie de courgette

Après son succès retentissant à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes et ses prix aux festivals d'Annecy et d'Angoulême, le film d'animation du réalisateur valaisan Claude Barras sort enfin sur nos écrans! Courgette n'a rien d'un légume. C'est un vaillant petit garçon, qui se croit seul au monde quand il perd sa maman. Mais au foyer pour enfants, il rencontrera Simon, Ahmed, Jujube et les autres. Et puis il y a cette fille, Camille... Quand on a dix ans, il y en a des choses à découvrir: avoir une bande de copains, tomber amoureux et pourquoi pas même, être heureux. Un film serti d'émotion et de poésie, à voir sans limite d'âge. | **Rex**

Brice 3

Vous n'avez plus souvenir d'avoir vu le 2? Rien de plus normal, il n'existe pas... «Cassé!», comme dirait Brice de Nice, le surfeur blond déjanté créé par Jean Dujardin dans des sketchs pour la télévision et popularisé par un film culte aux plus de quatre millions d'entrées sorti en 2005 sur les écrans. Onze ans plus tard, Brice revient dans les salles obscures et s'envole à l'autre bout du monde pour venir en aide à son ami Marius (Clovis Cornillac). Une suite qui s'annonce aussi délirante que le premier opus, selon les extraits savamment distillés sur le net. | **Arcades**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch

L'instantané de Stefano Iori...

Dernier marché aux puces du Jardin anglais, entre cornes et abondance.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Info-Entraide Neuchâtel, point de contact et de coordination cantonal pour toutes les questions touchant à l'entraide. Sa mission est de soutenir et promouvoir les groupes d'entraide. info@infoentraideneuchatel.ch, Hôtel des associations, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel, tél. 032 724 06 00 www.infoentraideneuchatel.ch. Permanence le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 23 octobre

Sud:

Collégiale: di 23.10, 10h, culte avec sainte cène, hôte de ce jour Gérard Pella, pasteur de l'EERV garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: 10h, culte avec l'aumônerie de jeunesse, avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande:

Poudrières 21: 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert.

Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: messe; di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe, di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
23'500 exemplaires

Publicité

swiss made
GINDRAUX
Fenêtrier
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

DANSE
EQUILIBRE
Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21
www.danse-equilibre.ch

Une équipe à votre service !
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96
Fax 032 724 19 37
www.messeiller.ch
imprimerie
messeiller sa

Dix-huit personnages et objets « Belle Epoque » égaient depuis l'été les murs de Neuchâtel

Sorcières, pionnières et chenapans

En 1989, ces chenapans de 11 et 12 ans ont fugué vers Bienne.

Un poseur d'affiche à la place Coquillon en 1912. • **Photos : Stefano Iori**

Rencontre dans l'étroit escalier des Sorcières menant au Château.

Jean Picco, mensuisier italien, est arrivé à Neuchâtel en 1900.

Vous en avez certainement aperçus quelques-uns, cachés sous une arcade, dans une ruelle ou au coin d'un mur : à l'initiative de Tourisme neuchâtelois et de la Ville de Neuchâtel, dix-huit personnages et objets représentatifs de la « Belle Epoque » ont été peints sur des façades, offrant aux curieux une jolie promenade, du port à la Collégiale en passant par le centre-ville. Personnages réels ayant vécu ici, ils racontent une époque faite de joueurs de billes, de voitures Martini et de courageuses pionnières. Saviez-vous par exemple que Marthe Robert, championne du monde de natation, traversa le lac de Neuchâtel à 16 ans en septembre 1904 ? Cette époque, Tourisme neuchâtelois va la mettre en valeur plus largement dès l'an prochain, notamment par des visites guidées.

Léo Châtelain à la Collégiale, qu'il a restaurée dans les années 1870.

La lavandière du square des Bercles : gare à qui lavait après 22 heures !

La marmette du Vully vend ses légumes au marché par tous les temps.

Marthe Robert a traversé le lac à la nage en 1904.

L'artiste Jeanne Lombard veille sur les Galeries de l'histoire.